Informations relatives à vos droits Informatiques et Libertés en lien avec le dossier de demande de subventions

Les données personnelles que vous nous communiquez via le dossier de demande de subvention sont uniquement destinées à être utilisées pour la gestion des demandes et attributions de subventions par Vichy Communauté.

La base légale du traitement des données que vous nous confiez est l'article article 6-1 c) du RGPD: le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis (notamment la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 et le décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016 qui précise les caractéristiques du formulaire unique de demande de subvention des associations)

Vos données seront traitées:
-pour l'instruction des dossiers de demande de subventions: par les agents habilités des services concernés par la demande et les élus de Vichy Communauté
-pour le versement des subventions : par les personnels habilités du service des finances et des sports (si la subvention concerne ce domaine).
Elles seront également accessibles aux administrateurs de la direction des systèmes d'information dans un but de sécurisation et pérennité de celles-ci. Le service archive, à la fin du délai d'utilité administrative de 10 ans veillera à leur destruction et/ou archivage définitif conformément à l'article 4 5° de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à l'article L212-3 du code du Patrimoine.

Vichy Communauté met en place tous les moyens de nature à assurer la sécurité des données personnelles ainsi collectées de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous bénéficierez durant toute la durée de conservation de vos données par Vichy Communauté d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation à leur traitement. Pour ce faire, il vous suffira simplement de transmettre votre demande argumentée à notre Délégué à la Protection des Données par courrier ou courriel à l'une des adresses suivantes :

Vichy Communauté
9 Charles de Gaulle ou dpo@vichy-communaute.fr
CS 92956
03209 VICHY Cedex

Si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits "Informatique et Libertés", ne sont pas respectés, vous pourrez adresser une réclamation directement à la CNIL.

Fait à ……le…….

Pour l'association bénéficiant de la subvention,

Nom, prénom et qualité du signataire précédé de la mention « lu et approuvé »